

# FICHE D'INFORMATION SUR LA SECURITE DU PRODUIT

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET/OU PREPARATION ET DE LA COMPANIE ET/OU DU RESPONSABLE

NOM DE LA MARQUE:	PORON® Urethane Materials (Black) [Matériaux en Uréthane (noir)]
FAMILLE CHIMIQUE:	Champ de Couverture: 4701-15, 30, 40, 41, 50, 60 et 4790-79, 4790-92 Polymère d'Uréthane
TAUX HMIS:	H 0 F 1 R 0
UTILISATION DE L'ARTICLE	Utilisé pour les joints, scellements et coussins
DATE DE DIFFUSION:	28 décembre 2010
IDENTIFICATION DE LA COMPANIE/ DU RESPONSABLE:	Rogers Corporation 245 Woodstock Road Woodstock, CT 06281 Téléphone: 001-860-928-3622 Télécopie: 001-860-928-7843 Courriel: msdsinfo@rogerscorporation.com
CHEMTREC:	800-424-9300 (USA & Canada) (24h/24h) 001-703-527-3887 (Réception d'Appel International) (24h/24h)

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DU MATERIAU:	NE
OBLIGATIONS D'ETIQUETAGE:	NE
EFFECTS DE SUR-EXPOSITION:	Aucun effet n'est attendu si manipulé normalement. Le découpage et autres opérations de finition peuvent créer de la poussière de polyuréthane. La ventilation et la protection du personnel doivent être similaires à celles de toutes les opérations générant de la poussière nuisible. L'IARC a catalogué le noir de carbone en Classe 2B suspectant une activité cancérigène chez l'homme sur la base de tests sur des animaux de laboratoire.
INHALATION:	La poussière peut engendrer une irritation respiratoire. Transporter la personne atteinte à l'air libre et prendre des mesures médicales si nécessaire.
CONTACT SUR LES YEUX:	La poussière peut engendrer une irritation. Rincer les yeux à l'eau et prendre des mesures médicales si nécessaire.
CONTACT SUR LA PEAU:	La poussière peut engendrer une irritation. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau.
INGESTION:	Effets inconnus.
CHRONICITE:	L'IARC a catalogué le noir de carbone en Classe 2B suspectant une activité cancérigène chez l'homme sur la base de tests sur des animaux de laboratoire.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ce matériau est produit en tant qu'article tel que défini dans le 20 CFR 1910.1200 et la REGULATION (EC) N° 1907/2006, et il est en conséquence exempt de la Norme de Communication des Risques et REACH. Puisque ce matériau ne crée pas et ne résultera pas en l'exposition à des risques chimiques sous les conditions normales d'utilisation, aucune Fiche de Données de Sécurité n'est demandée. Ce document n'est fourni à nos consommateurs qu'à titre pratique.

<u>Nom Chimique</u>	<u>CAS No.</u>	<u>EINECS /ELINCS</u>	<u>%</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>ACGIH TLV</u>	<u>OEL Chine</u>	<u>Classification UE</u>
Trihydrate d'Alumine	21645-51-2	244-492-7	<20	15 mg/m <sup>3</sup> (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup> (AS AL)	NE	Non Classé selon le 67/548/EC
Oxyde de Titane	13463-67-7	236-675-5	<5	15 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)	10 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)	NE	NC selon le 67/548/EEC
Noir de Carbone (matériau noir)	1333-86-4	215-609-9	<1	3,5 mg/m <sup>3</sup>	3,5 mg/m <sup>3</sup>	NE	NC selon le 67/548/EEC
Silice fondue	7631-86-9	231-545-4	<1	5 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)	3 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)	NE	NC selon le 67/548/EC
PET	Propriété	Propriété	Divers	NE	NE	NE	NC selon le 67/548/EC

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION:	Transporter à l'air libre. Prendre des mesures médicales si les symptômes persistent.
CONTACT SUR LES YEUX:	Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Prendre des mesures médicales si les symptômes persistent.
CONTACT SUR LA PEAU:	Oter immédiatement les vêtements contaminés et laver le sol à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Prendre des mesures médicales si les symptômes persistent.
INGESTION:	NA

#### 5. MESURES CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'IGNITION:	NA °C (°F)	Limites d'Inflammabilité:	LEL	NE	UEL	NE
TEMPERATURE D'AUTO-ALLUMAGE:	NA °C (°F)			_____		_____
MOYEN D'EXTINCTION:	<input checked="" type="checkbox"/> Eau Pulvérisée <input checked="" type="checkbox"/> Poudre	<input checked="" type="checkbox"/> Mousse _____ Autres –	<input checked="" type="checkbox"/> CO <sub>2</sub>			
PROCEDURES SPECIALES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE:	La décomposition au feu peut engendrer des fumées toxiques. Les pompiers doivent être équipés de respirateurs autonomes et de tenues spéciales.					
RISQUES EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Le Polyuréthane peut engendrer des fumées épaisses lors de l'incendie..					

#### 6. MESURES EN CAS D'EMISSION

PRECAUTIONS POUR LE PERSONNEL:	Aucune n'est nécessaire.
PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:	Aucune n'est nécessaire.
METHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou charger dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Eviter la création de poussière nuisible.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Les opérations de découpage à chaud doivent être ventilées en extraction pour éviter l'exposition aux vapeurs irritantes. Porter un équipement de protection adapté, voir la Section 8.
STOCKAGE:	Conserver dans un endroit frais et bien aéré.

## 8. CONTROLE A L'EXPOSITION / PROTECTION DU PERSONNEL

PROTECTION RESPIRATOIRE:	Aucune n'est nécessaire.
<u>VENTILATION</u>	
LOCALISEE:	Recommandée pour les opérations de découpage et/ou de finition ou lors des opérations de découpage à chaud.
GENERALE:	Recommandée pour toutes les opérations industrielles.
<u>PROTECTION DU PERSONNEL</u>	
MAINS:	Gants pour éviter le contact de la peau, si désiré.
YEUX:	Les lunettes de protection avec écrans latéraux sont recommandées pour toutes les opérations industrielles.
PEAU:	Non obligatoire.
AUTRE:	Douche et installation de rinçage des yeux d'urgence dans la zone.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Solide, Rouleau ou Feuille de Mousse d'Uréthane Cellulaire (différentes couleurs sont disponibles)
ODEUR:	Odeur légère
ETAT PHYSIQUE:	Solide
TEMPERATURE D'EBULLITION:	NA °C (°F)
TEMPERATURE DE FUSION:	NE °C (°F)
TEMPERATURE DE CONGELATION:	NA °C (°F)
TEMPERATURE D'IGNITION:	NE °C (°F)
SOLUBILITE DANS L'EAU:	Nulle
DENSITE DELA VAPEUR:	NA
PRESSION DE LA VAPEUR:	NA
GRAVITE SPECIFIQUE:	0,2-0,53 (Eau = 1)
COEFFICIENT DE SEPARATION:	NA
TAUX D'EVAPORATION:	NA
DENSITE RELATIVE:	NA
VISCOSITE:	NA
TEMPERATURE D'AUTO-ALLUMAGE:	NA °C (°F)
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION:	NA °C (°F)
PH:	NA
INFLAMMABILITE:	NA

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

STABLE   X        NON STABLE \_\_\_\_\_

CONDITIONS A EVITER:	NE
MATERIAUX A EVITER:	NE
RISQUE DE POLYMERISATION:	_____ Possible <u>  X  </u> Ne Peut Pas se Produire
RISQUE DE DECOMPOSITION PRODUITS:	CO, CO <sub>2</sub> , Oxydes d'Azote, HCN, et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

ETAT CANCERIGENE: L'IARC a catalogué le noir de carbone en Classe 2B suspectant une activité cancérigène chez l'homme sur la base de tests sur des animaux de laboratoire.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ECOTOXICITE: NA

## 13. CONSIDERATIONS SUR LA MISE AU REBUT

PROPRIETES PHYSIQUES ET/OU CHIMIQUES AFFECTANT LA MISE AU REBUT: Aucune

DONNEES SUR LA TOXICITE ENVIRONNEMENTALE: NA

METHODES DE MISE AU REBUT: S'en débarrasser selon les lois et règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux en application.

## 14. INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT

NUMERO UN: Non Règlementé

NOM APPROPRIE DU CHARGEMENT: Non Règlementé

CLASSE DE RISQUES: Non Règlementé

GROUPE D'EMBALLAGE: Non Règlementé

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Non Règlementé

## 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

REGLEMENTATION INTERNATIONALE:

Canadienne (DSL/NDSL): NA

Australienne (ACIS): NA

Coréenne (KECI): NA

Japonaise (ENCS, MITI): NA

Chinoise (SEPA): Article – exempté.

Directives REACH: Le Matériau est Classé en tant qu'Article

Directive UE 2002/95/EC (RoHS): Ne contient aucune substance intentionnellement ajoutée et mentionnée par la directive RoHS.

Européenne:

Symbole: Non Classée selon la Directive 1999/45/EC (Préparations Dangereuses).

Phase(s) R: NA

Phase(s) S: NA

TSCA: Tous les matériaux sont listés ou exempts de la liste TSCA.  
*(Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques):*

CERCLA: NA  
*(Loi sur la Réaction d'Urgence, la Compensation et la Fiabilité):*

SARA TITLE III: NA  
*(Amendement sur les Fonds Spéciaux et Loi sur la Fiabilité):*

CATEGORIE DES RISQUES 311/312: Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants étant sujets aux obligations d'informations de la Section 313 du Plan d'Urgence et du Droit de Savoir de la Communauté de la Loi de 1986 et du 40 CFR 372:

CAS #  
NA

NOM CHIMIQUE  
NA

POURCENTAGE EN POIDS  
NA

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NA = Non Applicable  
NE = Non Etabli  
NC = Non Classé  
Préparé le: 28/12/2010

DOSSIER: PORON® Polyuréthane Microcellulaire  
99101

PREPARE PAR: Mark E. Rabon  
REVISE PAR: Michal Werbecki

LES INFORMATIONS CONTENUES CI-DEDANS SONT BASEES SUR DES DONNEES CONSIDEREES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE N'EST EXPRIMEE OU IMPLIQUEE AU SUJET DE L'EXACTITUDE DE CES DONNEES OU DU RESULTAT OBTENU PAR LEUR UTILISATION.

LA SOCIETE ROGERS N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES BLESSURES PERSONNELLES OU POUR LES DOMMAGES AUX PROPRIETES DES REVENDEURS, UTILISATEURS OU TIERS CAUSES PAR LE MATERIAU. CES VENDEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIES A L'UTILISATION DE CE MATERIAU.